



**LOGONNA
DAOULAS**

Logonna-Infos

ANNÉE 2022, N° 362

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

DANS CE NUMÉRO :

- La CAPLD et le numérique
- L'explosion des coûts d'énergie
- L'observatoire de Penfoul
- Le CMJ
- Mémoires de Logonna
- Les animations de Noël
- Le Marché de l'Avent

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	8
Clin d'oeil	11
Vie économique	9
Mobilité	12
Vie associative	12
Enfance jeunesse	13
Culture et animations	14

MARCHÉ DE L'AVENT

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

10 H - 18H



PRODUCTEURS LOCAUX ET ARTISANAT
ANIMATIONS, RESTAURATION, BUVETTE

SALLE KEJADENN LOGONNA-DAOULAS

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévé

Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Nadine SALAÛN-CALVEZ	02 98 20 62 13
Clément KERBRAT	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI /	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ /	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66
	06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77

brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : <https://www.infocale.fr/>

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

Les samedis à 18h

- 5/11 à Saint-Urbain
- 19/11 à Irvillac
- 17/12 à Logonna
- 24/12 à Daoulas, veillée de Noël
- 31/12 à Saint-Urbain

Les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol

- 25/12 à l'Hôpital-Camfrout à 10h30

(Si changements dans les horaires des messes, information dans la presse locale)



Recensement militaire

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site

service-public.fr

DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

RAOULT François	Rumenguy	Abri bois/poubelles et clôture	24/08
LE BOT Vincent	28, route de Ruliver	Changement porte et fenêtres	01/09
ABADOU Kamel	12, route de l'Argoat	Panneaux solaires	08/09
Commune de Logonna-Daoulas	Rue de l'Eglise	Réfection du mur d'enceinte du cimetière	22/09
MIDAVAIN Romain	21, route du Menhir	Extension	23/09
BOURY Michel	10, Clegueriou	Panneaux solaires	03/10
ROBERT Sylvain	13, chemin de Kernisi	Modification pente de toit d'une annexe	06/10
CAMBON Anne-Marie	6, route de Beg Avel	Panneaux solaires	10/10
LOUART Vincent	9, Clemenec'hy	Isolation extérieure et bardage bois	13/10

ÉTAT- CIVIL

NAISSANCES

Achille BOQUET né le 3 août 2022 à Brest.
Jules DANIGO né le 24 août 2022 à Brest.
Léandre SERRA Y DIAMANT né le 9 septembre 2022 à Landerneau.

MARIAGES

Gauthier LANNUZEL et Charlotte HANKS mariés le 10 septembre à Logonna-Daoulas.

DÉCÈS

Danièle ROUSSELLE épouse SCHLACHTER décédée le 24 août 2022 à Logonna-Daoulas.

Guy MOUTOUSSAMY décédé le 28 août 2022 à Logonna-Daoulas.

Martine GOURMELON épouse GAOC décédée le 17 septembre 2022 à Logonna-Daoulas.

Pierre LEOST décédé le 29 septembre 2022 à Landerneau.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre de la campagne de recensement 2023, la commune recrute 6 agents recenseurs contractuels de début janvier au 28 février 2023. La période de collecte de recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Missions : se former aux concepts et aux règles de recensement - Repérer l'ensemble des adresses de son secteur - Informer les habitants qu'ils ont la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l'INSEE - Rendre compte une fois par semaine de l'avancement du travail auprès du coordonnateur

Disponibilités : Pas de congés pendant la durée de la collecte - Large amplitude horaire - disposer d'un téléphone portable - Permis B et véhicule souhaités.

Mission temporaire de 5 semaines, 35h par semaine (avec possibilité d'être joignable par téléphone le soir et le samedi jusqu'à 20h durant la période légale des 5 semaines de collecte).

Profils recherchés : Très bonne capacité relationnelle et connaissances géographiques de la commune - Autonomie, rigueur et organisation, discrétion - Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook).

CV et lettre de motivation à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Date limite de dépôt de candidature : 4 décembre 2022.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture.

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 26 septembre 2022

- Approbation du procès-verbal du 14 juin 2022
- Renouvellement de la convention de partenariat au programme Watty 2022/23
- Eclairage public : pose d'un bouton poussoir
- Mandat au CDG29 pour engager une négociation en vue d'un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire des agents
- Projet de cession de l'ancien Crédit Maritime
- Mise en vente de la parcelle cadastrée BB22 rue de l'Eglise
- Rétrocession partielle de la parcelle cadastrée BB9 impasse du Vieux Bourg
- Rétrocession d'un délaissé communal cadastré BH31 au Rohou
- Subventions annuelles aux associations : compléments
- Approbation du rapport de la CLECT ; gestion des eaux pluviales urbaines

Prochain conseil municipal : Le 15 novembre 2022

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/> ainsi que sur le panneau d'affichage consultable dans le hall de la mairie.

LA REMORQUE DÉCHETS VERTS

NOVEMBRE

05/11 : Le Cosquer

12/11 : Gorrequer

19/11 : Le Mengleuz

26/11 : Terrain de foot



DECEMBRE

03/12 : Place du Marché

10/12 : Kerjean-Kerliver

17/12 : Le Cosquer

24/12 : Gorrequer



le MarSOINS
mobilité Accessibilité Inclusion
des Inégalités d'accès aux soins
depuis 1988



Dépistages gratuits,
sans rendez-vous
et ouverts à tous !



Bilan nutritionnel :
échange avec une
diététicienne-nutritionniste

Avec
Caroline

VENDREDI 18 NOVEMBRE
Carrefour de la forge, devant la fresque - LOGONNA-DAOULAS
15h-17h30

SANTE - ACTION SOCIALE

L'équipe du MarSOINS sera présente sur la commune pour un bilan nutritionnel, le **vendredi 18 novembre, de 15h à 17h30**, avec Caroline, diététicienne nutritionniste.

Retrouvez-les au carrefour de la forge !

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps
convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par : LANDERNEAU
DAOULAS

Avec le soutien de : aidants

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap peut s'avérer parfois compliqué. Le Café des Aidants® peut vous permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement de sortir un peu de votre quotidien.

Porté par le **Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées** (CLIC) et ses partenaires, le Café des Aidants est un lieu, en libre accès, de rencontres et d'échanges animé par des professionnels.

Les participants y viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient la situation et l'âge de la personne aidée. La seule condition est celle de **la résidence** : la personne aidante (ou aidée) doit habiter dans une des vingt-deux communes du territoire.

Pour ce second semestre, le Café des Aidants se présente sous deux formules :

- **Chaque premier jeudi du mois, de 14h à 16h, un café des Aidants à Landerneau**, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel.
- **Et chaque premier vendredi du mois, de 14h à 16h**, en alternance au bar-épicerie les Orties au Tréhou et au Foyer Saint-Yves à Loperhet.

Voici les thèmes des prochains Cafés des Aidants :

- « Emotions et réactions, comment les gérer ? »
Le 4 novembre au Tréhou et le 10 novembre (2^e jeudi) à Landerneau
- « Une histoire d'aide, une histoire de familles »
Le 1^{er} décembre à Landerneau et le 2 décembre à Loperhet.

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 / clic@capld.bzh



EMPLOI

Le Bus de l'emploi est un bureau itinérant qui vous propose de vous renseigner sur l'emploi et la formation professionnelle. N'hésitez pas à venir pour échanger sur votre projet de retour à l'emploi lors d'un entretien individuel dans le Bus.

**Le bus sera présent sur la commune
lundi 21/11 de 10h00 à 12h30
Carrefour de la Forge.**

Contact :
smalgorn@donbosco.asso.fr / [06.77.38.07.83](tel:06.77.38.07.83)

La Communauté d'agglomération étend son service d'aide aux usages du numérique

Vous avez une tablette, un smartphone ou un ordinateur mais vous n'êtes pas tout à fait à l'aise pour vous en servir, notamment pour entreprendre vos démarches administratives ? Afin de vous accompagner et lutter contre la fracture numérique, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas développe un service de médiation numérique, à la Maison des Services Publics missionné par Christopher Dewaeghemaeker.

Ateliers dans les communes

C'est une nouveauté née des besoins révélés par une enquête menée au printemps dernier auprès des habitants de nos communes. Notre Communauté d'agglomération vient d'entamer un cycle d'ateliers numériques collectifs gratuits hors les murs, en collaboration avec les communes participantes.

Une série de 4 séances d'ateliers dont la thématique est : « Utiliser sa tablette et son smartphone », destinés aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Le principe ? Il suffit de s'inscrire auprès de la mairie accueillante et de se présenter à l'atelier qui aura lieu de 9h30 à 11h30, en mairie, avec son équipement (tablette ou smartphone).

Calendrier :

- Saint-Thonan : vendredi 4, 18 et 25 novembre, et jeudi 10 novembre
- Loperhet : lundis 7, 14, 21, 28 novembre
- Plouédern : vendredis 2, 9, 16 décembre et mardi 20 décembre
- Saint-Urbain : mardi 29 novembre et lundis 5, 12 et 19 décembre

Série d'ateliers numériques collectifs proposés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), en collaboration avec les communes participantes



UTILISER SA TABLETTE ET SON SMARTPHONE

L'HÔPITAL-CAMFROUT
LUNDIS
03, 10, 17, 24 OCTOBRE

PLOUDIRY
VENDREDIS
07, 14, 21, 28 OCTOBRE

SAINT-THONAN
VENDREDIS
04, 18, 25
et JEUDI 10 NOVEMBRE

LOPERHET
LUNDIS
07, 14, 21, 28 NOVEMBRE

PLOUEDERN
VENDREDIS
02, 09, 16
et MARDI 20 DÉCEMBRE

SAINT-URBAIN
MARDI 29 NOVEMBRE
et LUNDIS
05, 12, 19 DÉCEMBRE

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE ACCUEILLANTE



Vous souhaitez devenir plus autonome et conscient de vos usages sur votre appareil tactile ? De 09h30 à 11h30, venez en mairie avec votre équipement participer gratuitement aux 4 séances d'ateliers destinées aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Les permanences d'accompagnement individuel

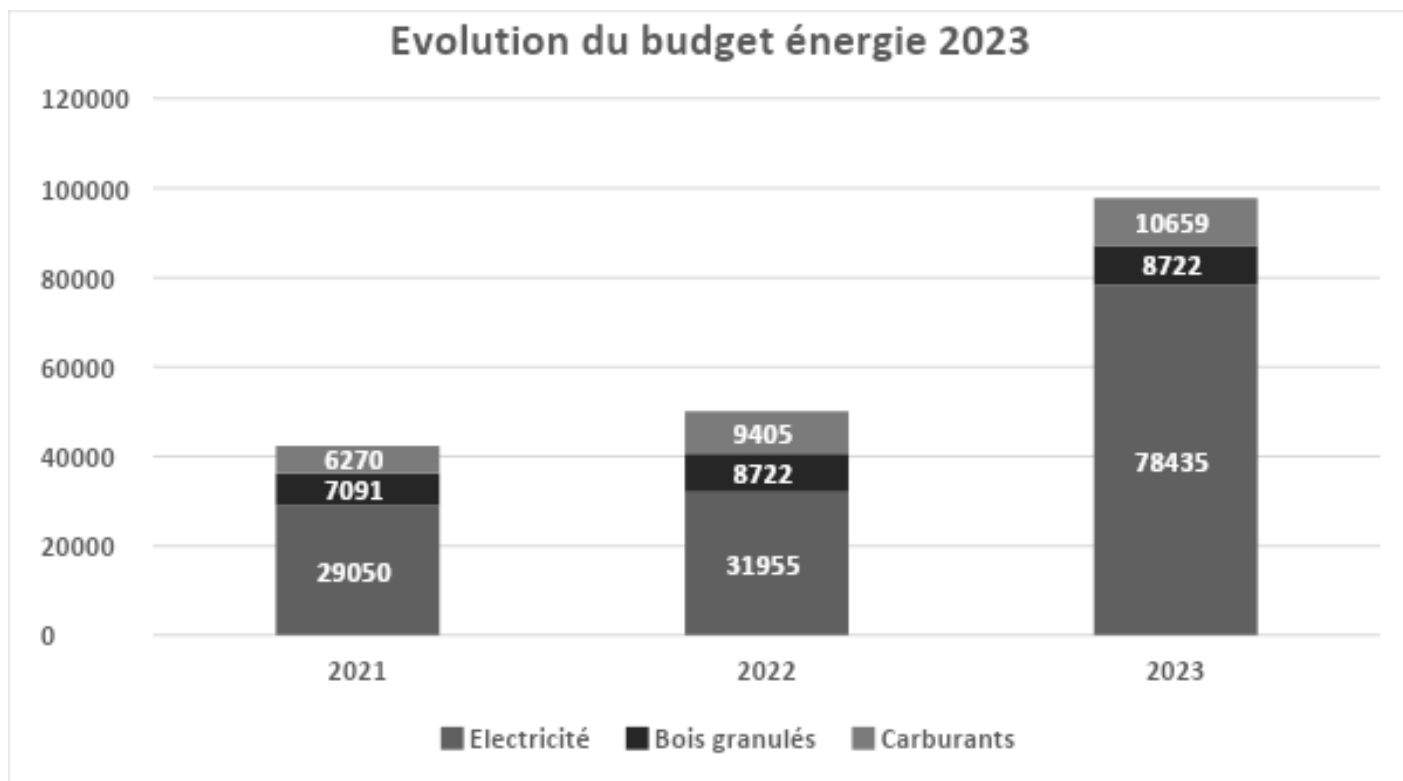
Notre conseiller numérique assure également des permanences d'accompagnement individuel les mardis et jeudis, de 13h30 à 17h30. Il suffit de prendre rendez-vous en appelant l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67 ou à l'accueil de la Maison des Services Publics. Vous serez ensuite rappelé sous 48h pour affiner votre demande précise et fixer le rendez-vous avec le conseiller. La durée d'une séance, prévue sur environ **1 heure** dépendra de votre niveau d'autonomie numérique.

D'autres services sont également proposés gratuitement à la Maison des Services Publics de Landerneau à l'ensemble des habitants du territoire comme les Vendredis numériques (ateliers numériques collectifs), un Espace Public Numérique en libre accès, et une aide administrative sur rendez-vous par notre chargée d'accueil.

Renseignements au 02 98 21 37 67.

L'explosion du coût des énergies

Les collectivités sont touchées de plein fouet par l'explosion du coût des énergies, électricité en tête. Notre commune, comme beaucoup d'autres, devra faire face à des augmentations dans des proportions considérables. Le graphique ci-dessous présente les perspectives en la matière.



Au-delà des impacts financiers considérables sur le budget de fonctionnement, cette évolution, que nous ne pouvons ni refuser, ni négocier, vient grever significativement notre capacité d'autofinancement, principale source de recettes pour réaliser nos investissements. Il appartiendra donc à la municipalité de reconsidérer les priorités pour tenir compte de ces dépenses supplémentaires contraintes.

Cette crise va probablement durer dans le temps. Aussi, elle doit être l'occasion, pour chacun d'entre nous, de modifier nos habitudes de consommation, en acceptant, compte tenu des prix exorbitants des énergies, de réduire le confort qui était jusqu'à présent le nôtre.

Ce qui nous coûtait hier 50€ coûtera dès janvier, près de 200€. Il nous faut donc impérativement baisser nos consommations pour faire des économies. La municipalité a choisi de réduire les plages de fonctionnement de l'éclairage public : désormais, il sera éteint à 21h00.

Il nous faut également agir sur la température des bâtiments communaux, en la limitant à 19°. C'est la consigne donnée aux agents des services techniques. La température de la salle polyvalente Kejadenn sera également revue. Il est probable que ces modifications entraînent une sensation de « plus frais » pour les usagers.

Aidez-nous à réduire nos consommations : éteignez l'éclairage quand vous partez, fermez les portes, mettez une couche de vêtement supplémentaire, prévoyez votre lampe torche si vous sortez après 21h00. Ce n'est ici que quelques mesures de bon sens, faciles à appliquer.

C'est tous ensemble que nous parviendrons à relever ce défi, dans notre intérêt et celui de la planète.

Réfection du mur d'enceinte du cimetière

Les travaux de réfection du mur d'enceinte du cimetière situé le long de la rue de l'église ont débuté il y a quelques semaines, en concertation avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France, puisque cet ouvrage, situé à proximité immédiate de l'église, est aujourd'hui répertorié. Ces travaux sont réalisés par deux agents des services techniques qui disposent des compétences pour réaliser ce chantier. La tâche est délicate et demande du temps pour calibrer, adapter et remonter les pierres d'origine qui étaient montées à la terre. Aujourd'hui nous utilisons de la chaux pour réaliser les joints, ce qui, au delà de mettre en valeur l'ouvrage, devrait permettre de le rendre pérenne dans le temps.

Nous allons poursuivre la réfection du mur en prolongeant le chantier vers la place Saint Mona.

Ainsi, à terme, le mur sera quasiment neuf et devrait ne plus poser de problèmes liés à sa stabilité pendant plusieurs décennies.

De fait, la circulation rue de l'église restera perturbée pendant encore quelques semaines.

Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.



Fin du chantier d'effacement du réseau à Gorre ar C'hoat



Avant



Après

Le résultat est plus esthétique. Le coût total de l'opération s'élève à 154 800 €. Le prochain chantier de ce type est programmé en début d'année 2023 sur la route de Moulin Mer.

Observatoire de Penfoul

L'anse de Penfoul est identifiée comme étant un site d'intérêt majeur pour le repos et l'alimentation de plusieurs espèces d'oiseaux hivernants relativement rares et protégées au niveau national. Il s'agit d'un secteur fréquenté et l'un des enjeux majeurs sur ce site est la préservation de ces oiseaux, en particulier les plongeurs, les grèbes, les harles et plusieurs espèces d'anatidés (canards siffleurs, sarcelles...) et de limicoles (chevaliers, bécasseaux...).

L'observatoire situé dans l'anse, à proximité de la carrière du Roz, a été récemment déplacé. Cet observatoire a deux fonctions : permettre l'observation des oiseaux sans les perturber et assurer la fermeture du sentier de mi-décembre à mi-mars.



En effet, l'ancien positionnement ne permettait pas une fermeture efficace du sentier. Son nouveau positionnement favorise une meilleure observation des oiseaux tout en interdisant l'accès à la suite du sentier. Il ne sera donc plus nécessaire de fermer le sentier au niveau des carrières du Roz et de fait, l'observatoire restera accessible toute l'année. Un itinéraire de contournement sera mis en place rapidement avec un balisage spécifique pour les périodes de fermeture du sentier. Il est très important de respecter cette interdiction.

L'opération a été réalisée par l'entreprise IdVerde et financée pour partie par le dispositif NATURA 2000.

Coût total de l'opération : 5359 €.

Evacuation des épaves

Vous êtes propriétaire d'une épave et ne savez pas comment vous en débarrasser ? C'est l'occasion ! Actuellement, le transport et la déconstruction des vieux bateaux sont pris en charge. Mais cette gratuité ne va pas durer.

Pour réaliser votre demande, il vous faut :

- La carte de navigation du bateau ou l'acte de francisation
- Votre carte d'identité
- Un ordinateur
- Un scanner
- Une imprimante



**Un vieux bateau en Bretagne ?
Débarrassez-vous en !**

0€ pour le transport*
+ 0€ pour la déconstruction
= 0€

*Offre hors grutage, limitée aux 1000 premières demandes, du 5 juillet au 31 décembre 2022.

APER
LA PLAISANCE
UN ÉCO-ORGANISME

La Région Bretagne et l'éco-organisme APER se mobilisent pour prendre en charge les coûts de transport routier de votre vieux bateau de plaisance jusqu'au centre de déconstruction.

RÉGION BRETAGNE

Rendez vous ensuite sur le site de l'APER <https://www.recyclermonbateau.fr/> ou tapez APER sur votre navigateur internet, et suivez la procédure.

Du retard et des incertitudes dans le projet de construction des 3 logements Finistère Habitat rue ar Mor

Ce dossier pourrait devenir un vrai serpent de mer tant il tarde à être mis en œuvre. Ce projet, amorcé il y a maintenant plusieurs années, n'a cessé de rencontrer des difficultés, malgré un accord de principe immédiatement accordé par la commune au porteur de projet, Finistère Habitat, bailleur de logements sociaux. Une définition des limites des propriétés compliquée, un arrêt brutal des démarches lié au covid, un changement d'architecte, une évolution de la procédure de la passation des marchés rallongeant les délais ... et aujourd'hui des propositions d'entreprises bien au-dessus des estimations du maître d'ouvrage, mettant en porte à faux les équilibres financiers de l'opération.

Finistère Habitat reconsidère donc son projet pour créer plus de logements, qui entraîneront de facto, une augmentation des recettes. L'efficacité d'une solution de cette dimension nous sera confirmée ou infirmée avant la fin de l'année.

Le point sur le projet de lotissement communal

La commune n'a pas reçu à ce jour tous les résultats des études de sol complémentaires visant à connaître la nature et la concentration exactes d'éventuels polluants qui pourraient être présents dans le sous-sol.

Dès réception, une présentation détaillée par les experts, à destination de l'ensemble des élus sera organisée. A l'issue, une décision sera prise via une délibération du conseil municipal de lancer ou pas l'opération de construction du lotissement communal.

Les résultats de toutes les études menées en amont de cette opération seront bien entendu transmis, en toute transparence, à tous les candidats acquéreurs, déjà très nombreux à manifester leur intérêt auprès des services de la mairie.

Les règles d'attribution des lots ne sont pas encore définies. Il est cependant d'ores et déjà acté que le prix de vente des lots correspondra probablement à leur prix de revient.

Possibles coupures de l'éclairage public

La conjoncture actuelle incite les collectivités, comme les entreprises à s'organiser pour réduire les consommations électriques. Pour ce faire, le dispositif Ecowatt permet d'être alerté en cas de surcharge du réseau. Il est accessible aux particuliers et aux collectivités comme aux acteurs économiques. Ainsi, prévenu en amont d'une éventuelle coupure d'électricité, Ecowatt nous demande de suspendre, pour partie, notre éclairage public sur le créneau des pics de consommation, à savoir 18h00 - 20h00. Il est dès lors possible que notre commune soit sans éclairage public sur tout ou partie de son territoire. Si cette situation devait se produire, nous demandons aux automobilistes de réduire impérativement leur vitesse pour des raisons évidentes de sécurité. Nous comptons sur votre collaboration et sur votre vigilance.



Un totem sur le sentier côtier ?

Rencontré par hasard sur les sentiers côtiers de Logonna, un vieil homme siège tranquillement au niveau d'une souche. Il ne semble pas perturbé par le passage de randonneurs. Surprenant !

Quel est donc cet étrange équipage ?

Voici Perla et Jean-Louis. Perla est une ânesse d'une vingtaine d'années, et ne dites jamais qu'elle est têtue ! Elle fait simplement ce qu'elle veut quand elle veut, et c'est très différent. C'est Jean-Louis qui le dit.

Le duo vient de Perpignan, début d'un voyage qui a commencé en 2010.

Ensemble ils sont allés à Fatima au Portugal, puis à Lisbonne, mais aussi à Séville en Espagne. Ils sont même allés à Paris dans le bois de Vincennes pour entamer ensuite un tour de Bretagne. Le tout bien évidemment à pied, hormis une fois, à cause de la pandémie. En effet, afin de rentrer rapidement en France, l'équipage est remonté du fin fond de l'Espagne en camion !

Tous les ans, d'octobre à début juin, la fine équipe cherche un abri pour passer la mauvaise saison. Cette année, c'est du côté de Porsisquin que le duo va se requinquer pour préparer une nouvelle aventure.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

En cette période compliquée à vivre, et avec les menaces d'extension de la guerre en Ukraine, les Logonnais sont invités à assister à la Commémoration du 11 novembre 1918, pour rendre hommage aux Poilus qui se sont sacrifiés par milliers pour que nous soyons libres et en paix aujourd'hui. La Municipalité et les associations Patriotiques comptent sur vous, surtout la jeunesse, afin de démontrer qu'ils ne sont pas "Morts Pour La France" pour rien !

-10h00 à Daoulas courte cérémonie au cours de laquelle, François Rouzo recevra l'insigne argent de porte-drapeau des Médaillés Militaires pour plus de 20 ans de services rendus.

-11h00 à Logonna devant le Monument aux Morts, hommage à tous les morts de tous les conflits et aux victimes d'attentats terroristes.

Notre commémoration sera rehaussée par la présence exceptionnelle d'un Piquet d'Honneur en armes, des fusiliers marins "Amyot d'Inville" de Brest, qui souhaite honorer l'un de ses anciens serviteurs, qui s'est illustré durant le conflit en Algérie en 1957.

Claude Boudic sera décoré de la deuxième décoration actuelle française après la Légion d'Honneur, il recevra la médaille militaire, remise par une autorité de la Marine.

Nous prendrons ensuite le verre de l'amitié, offert par la Municipalité.

Nota : pour la sécurité des participants, le stationnement autour du Monument aux Morts, et l'accès à la Place Saint Monna sera interdit le temps de la cérémonie.

Inscription pour le repas du 11 novembre à la Grignotière : avant le 5 novembre dernier délai, auprès de Y. Kervella : 02 98 20 67 18 ou A. Segalen : 02 98 20 71 21

Prêt de vélo à assistance électrique

Nous vous rappelons qu'en partenariat avec le Parc Naturel Régional d'Armorique, la commune met gratuitement à disposition des habitants, des vélos à assistance électrique pour une durée d'un mois. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

02 98 20 60 98

mairie.logonna@orange.fr



LA MAISON DE L'ALIMENTATION

Le Parc naturel régional d'Armorique et la Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime (CCPCAM) accueillent la 5e étape de la Maison de l'Alimentation Itinérante :

- à Crozon, place Léon Blum, du 21 octobre au 7 novembre
- à Huelgoat, place Aristide Briand, du 10 novembre au 4 décembre.

La Maison de l'Alimentation Itinérante, matérialisée par une petite maison en bois (tiny house) créée par l'association Aux Goûts Du Jour, organise, en lien avec les acteurs/trices de chaque territoire breton où elle fait étape, un programme varié d'actions en faveur du Bien Manger, destiné aux habitant.e.s, aux entreprises et aux collectivités locales : animations, formations et accompagnements.

Des animations auront lieu au sein de la Maison et sur tout le territoire : des activités et ateliers autour du "bien manger", un jeu d'énigme géant "Enquête & Recette" (gratuit, ouvert à tou.te.s pendant la durée de l'étape)...

Grâce à l'association Aux Goûts du Jour, ce sera l'occasion pour notre commune de Logonna-Daoulas, en collaboration avec l'école, de proposer, sur une journée, salle Kejadenn, à tous nos écoliers de la petite section au CE1, des ateliers sur la découverte du goût autour des « 5 sens » ou sur l'anti-gaspillage.

Toutes les informations sur <https://www.maison-alimentation.com/>

IntraMuros

Depuis plus d'un an, notre commune est présente sur l'application mobile IntraMuros.

Vous pouvez y retrouver nos actualités et événements locaux ainsi que la liste des commerces, entreprises, associations et professionnels de santé de la commune. Cet outil vous permet d'activer les notifications pour chaque structure présente sur l'application, ceci afin d'être informé en temps réel. Les associations, commerçants et entreprises souhaitant devenir contributeurs.rices, peuvent prendre contact avec la mairie.



L'ATELIER D'ISABELLE SEBILLEAU

L'atelier-expo-boutique de céramiques d'Isabelle Sebilleau restera ouvert au 42 bis port de Moulin Mer, les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h jusqu'au 31/12 (fermeture à 17h les 24 et 31/12). D'autres ouvertures possibles, **contactez le 06 23 37 29 08**

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'heure des élections pour le CMJ approche : la date est fixée au 10 décembre 2022. Les CE2, CM1, CM2 et 6ème de Logonna-Daoulas voteront pour leurs représentants au CMJ. Les enfants découvriront la salle du Conseil Municipal, les bulletins de vote et l'urne pour voter ! Les documents pour se présenter à ces élections seront disponibles en mairie à partir du lundi 14 novembre. Une réunion d'information pour clarifier les modalités pratiques de la mise en place du CMJ se tiendra le samedi 19 novembre en mairie (salle du conseil municipal). La proclamation des résultats se tiendra le 10 décembre et le mandat sera de 2 ans pour 16 jeunes élus.

L'engagement n'a pas d'âge ! Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Logonna-Daoulas offre à 16 enfants ou jeunes la possibilité de devenir des acteurs de leur commune et de ses enjeux. C'est un réel apprentissage de la vie démocratique et qui favorise la démocratie participative.

Soucieuse de répondre aux enfants et aux jeunes qui expriment de plus en plus tôt leur volonté de participer activement à la vie de leur commune, Logonna-Daoulas a mis en place dès 2017 un Conseil Municipal des Jeunes.

C'est ainsi que depuis de nombreuses années, le CMJ conduit écoliers et collégiens à devenir des acteurs de la vie de la commune et de ses enjeux. C'est un espace d'échanges et de création de projets. Un rôle que ces jeunes élus ne prennent pas à la légère en donnant de leur temps dès leur plus jeune âge et en s'engageant tout au long de l'année dans des projets visant à l'amélioration du bien-être collectif.

A Logonna-Daoulas, la citoyenneté active ne s'apprend pas seulement dans les livres, elle se pratique sur le terrain.

La jeunesse occupe une place majeure, au cœur de la politique municipale : le CMJ fonctionne donc comme une commission auprès de la collectivité. Cela permet d'enrichir la politique jeunesse et les projets municipaux en prenant en compte leurs points de vue et leurs propositions.

Le CMJ est un temps de pratiques et d'expérimentation pour jeunes élus. Ils vont expérimenter et mettre en œuvre les propositions discutées. Ils deviendront au cours du mandat de 2 ans acteurs de leurs projets validés.

Plus globalement, ce conseil s'intègre parfaitement à notre politique en matière de démocratie participative visant à favoriser la participation de tous les habitants à la vie locale.

CONCERT

DE NOËL

11
DÉCEMBRE
À
18H

Eglise Saint-Monna

Participation libre

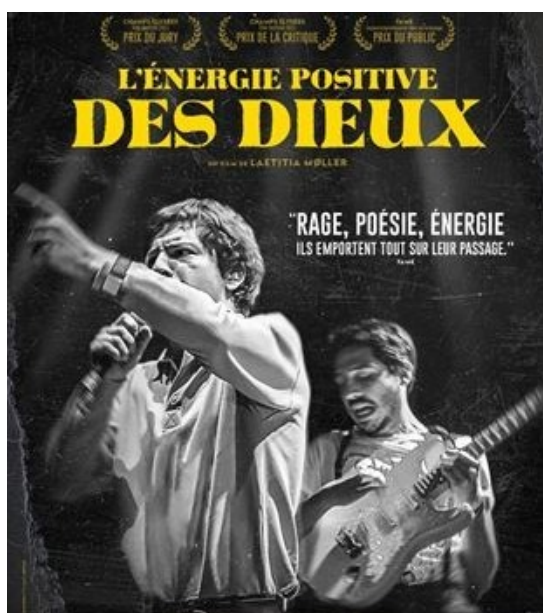


Deux chanteurs formés au conservatoire de musique de Brest interprètent des morceaux de musique ancienne et baroque : Bach, Vivaldi, mais aussi contemporaine avec Debussy et Jehan. De la musique sacrée, avec plusieurs Ave Maria, des chants bretons et de l'improvisation. Le répertoire baroque anglais sera également exploré à travers plusieurs downlands et airs de Purcell. En solo et en duo.

**Dimanche 11 décembre
à 18h à l'église Saint-Monna - Participation libre**

Agathe : mezzo soprano coloratur / Pierre Boret : baryton basse /
Claire Page : pianiste et organiste.

« LE MOIS DU DOC »



Le documentaire "L'Énergie positive des dieux" nous immerge dans l'univers du groupe Astérotypie, collectif de jeunes autistes et de musiciens aguerris.

Ce film enthousiasmant, s'attache aux personnalités bien trempées de Yohann, Stanislas, Aurélien et Kévin accompagnés par leur éducateur. Avec un regard juste et profondément humain, ce film de Laetitia Møller déjà récompensé dans plusieurs festivals nous plonge au cœur de leur processus de création détonnant.

**Mercredi 16 novembre à 18h30 en
salle du Conseil - Gratuit**

Projection organisée par La Biblio
dans le cadre du « Mois du doc »

Les ateliers d'art plastique



Les ateliers d'art plastique animés par Hermine Bathany sont attractifs et très créatifs. Ils sont sollicités par de nombreux enfants tant les activités proposées sont inattendues, variées et plaisantes à réaliser. C'est avec beaucoup d'énergie et de plaisir qu'Hermine s'investit chaque mercredi.

Les enfants préparent Noël et ses décorations. La bibliothèque et le hall de la salle Kejadenn prendront un air de fête cette année.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux séances des mercredis suivants :

16 - 23 et 30 novembre et 7 - 14 et 21 décembre

Hermine Bathany : 07 85 54 79 94

Mémoires vives : retracer l'histoire de Logonna par la voix de ses habitants

Plusieurs Logonnais.es, des ancien.ne.s pour la plupart, se sont prêtés.e.s au jeu de l'interview pour nous faire partager leurs anecdotes du Logonna du XXème siècle. Un travail de mémoire où la petite histoire croise la grande. Présentation du projet : portée par cette envie de partager, transmettre, valoriser et immortaliser la mémoire des aînés.e.s de sa commune, Maya Le Strat, comédienne et collectrice de paroles, propose ce projet à la Municipalité en 2021 qui l'accueille avec enthousiasme. Après des débuts compliqués, dans le contexte sanitaire que vous connaissez, nous sommes heureux de pouvoir enfin vous le présenter !



Le 2 novembre : sortie de la 1ère partie de «Mémoires de Logonna», une série sonore de 10 épisodes.

Le 20 novembre : sortie de la 2ème et dernière partie des podcasts.

Les épisodes réalisés par Maya, seront à écouter en ligne sur le site de la mairie, et une version CD audio accompagnée d'un livret sera offerte aux participant.e.s.

10h30

Atelier créatif parent-enfant

animé par des parents d'élèves,
(Si vous avez des boîtes de camembert
(vides !) déposez-les dans le hall de
l'école !)

Prix libre (au bénéfice de l'APE)
Etage de la salle des Anciens

Ballons en musique

Le P'tit Félix sera là, avec son
orgue de Barbarie et ses
sculptures-ballons.

Miam Miam

Des saveurs du Soleil
Levant, préparées par
l'association franco-
japonaise Nami

A la soupe !

L'APE en partenariat avec
le traiteur « Les Plaisirs
d'Illy », propose de parta-
ger une soupe (sur place
ou à emporter),
Bons de réservation dans
les commerces.

MARCHÉ DE L'AVENT

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

10 H - 18H



PRODUCTEURS LOCAUX ET ARTISANAT
ANIMATIONS, RESTAURATION, BUVETTE

SALLE KEJADENN LOGONNA-DAOULAS

14h30

Atelier d'art plastique animé
par Hermine pour enfants et
adolescents.

(Chacun repart avec sa
réalisation !) Gratuit
Inscription 07 85 54 79 94

18h15

Balade contée

A la lumière des
lampions fabriqués par
les enfants, en route vers
l'église pour un moment
de féérie !

Le Père Noël

Il arrivera en fin d'après -
midi ; avec quelques
friandises dans sa hotte.

Vin chaud, crêpes !

L'APE vendra des créations faites par les
enfants de l'école et proposera des
maquillages pour les enfants !

Goûter*

Pour les petits et
les grands
*Offert



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

02 98 20 60 98

mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/17h

Du mardi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h

(fermeture mercredi après-midi)

Le premier samedi du mois : 9h/12h